

Obtenir ou renouveler son certiphyto

« Décideur en Exploitation Agricole »
(Test en ligne au CFPCA)



Objectifs :

- ⇒ Apporter les connaissances nécessaires pour l'achat et l'utilisation des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles.
- ⇒ Connaître les risques pour soi-même et pour les autres liés aux produits phytosanitaires.
- ⇒ Identifier les risques pour l'environnement.



Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu :

- ◇ Connaissances en matière : de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Taux de satisfaction : 100%

Durée & Lieu

Test sur 3H00 au CFPCA de Saint-Flour.

Méthode pédagogique

Mise à disposition des moyens pour réaliser le test en ligne.

Valorisation des acquis

QCM - Test de validation.
Attention de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

Pour les 3H00 de Test:

-130€ Pour les agriculteurs avec un financement personnel.

-135€ Pour les entreprises et financement OPCO

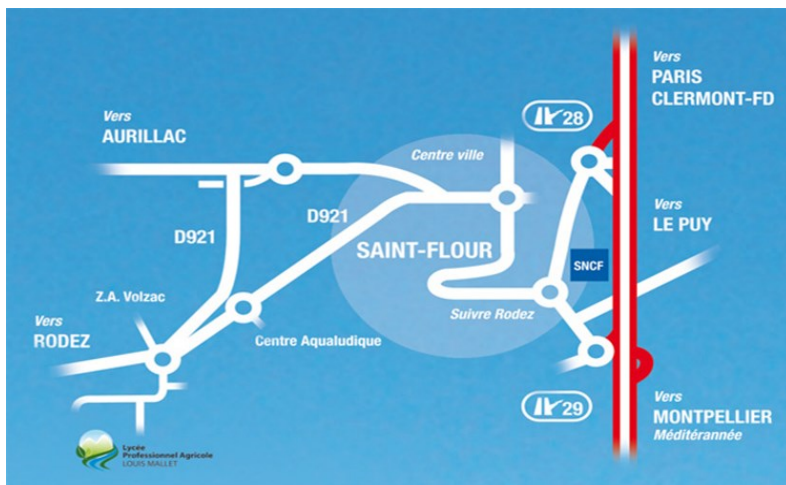
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires du test : 9H00/12H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62